



**Concours d'inspecteur
de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes
des 17 et 18 janvier 2017**

Concours externe à dominante juridique et économique

EPREUVE N° 2 : Options

(Durée 3 heures - coefficient 5)

Le candidat choisira une option parmi les trois proposées, et indiquera clairement l'intitulé de l'option sur sa copie.

L'utilisation d'une calculatrice est autorisée

- **Option A)** - Economie industrielle..... pages 2 et 3
- **Option B)** - Gestion et administration des entreprises pages 4 et 5
- **Option C)** - Analyse économique page 6

OPTION A : Economie industrielle

Question n°1 - Questions diverses

Les réponses aux questions peuvent être courtes tant qu'elles mettent bien en valeur les enjeux économiques et qu'elles y associent le vocabulaire et les concepts pertinents.

- a) Quelles sont les mesures utilisées pour la concentration d'un secteur industriel ?
- b) Quelles sont les réflexions menées autour du gouvernement d'entreprise ?
- c) La publicité a-t-elle sa place dans les modèles de concurrence pure et parfaite ?
- d) Le cartel est-il une forme de concurrence stable ? Vous pouvez illustrer la réponse en termes de théorie des jeux
- e) Quelle est la différence entre les économies d'échelle internes et externes ?
- f) Quels types d'arguments peut-on utiliser pour expliquer des rendements croissants ou décroissants dans le secteur industriel ?
- g) Quels sont les déterminants de la compétitivité d'une entreprise ?

Question n°2 - Autour du duopole

Soient deux entreprises produisant des biens parfaitement substituables, sur un secteur où la fonction de demande est exprimée par $p(y)=100-y$ où p désigne le prix et y la production totale des deux entreprises. Les deux entreprises connaissent la même fonction de coût : $C_i(y_i)=25y_i$ pour $i=1,2$.

1. Combien vaut le coût marginal pour chacune des deux firmes ?
2. Ecrire les profits de chacune des deux firmes en fonction des quantités produites par chacune d'entre elles.
3. Dédire des conditions de premier ordre les fonctions de réaction (la fonction qui relie la quantité produite par chaque entreprise à la quantité produite par l'autre entreprise).
4. En déduire les quantités produites à l'équilibre, ainsi que le prix et les profits réalisés par chacune des entreprises.
5. Enoncer les conditions de l'équilibre de la concurrence pure et parfaite et calculer les prix, quantités et produits de la situation concurrentielle.
6. Comparer les équilibres de concurrence et de duopole.
7. Supposons que les deux entreprises fusionnent en un monopole. En partant des conditions d'équilibre du monopole, calculer les valeurs de prix, de quantités, de profits à l'équilibre.
8. Comparer les trois équilibres obtenus.

Question n°3 - Réflexions sur les relations avec la concurrence

Article publié le 22/06/2016 par Maxime Amiot et Julien Dupont-Calbo, Les Echos :

L'implacable essor de la sous-traitance automobile

[...]La sous-traitance fait florès chez les fabricants de voitures. Si Renault a franchi le pas depuis des années, c'est désormais le sujet du moment chez PSA. Depuis son arrivée à la Grande-Armée, Carlos Tavares travaille le contour de son groupe, comme il avait fait chez Renault en tant qu'ex-numéro deux du Losange. L'objectif : porter le niveau de sous-traitance à 20 %, pour contribuer à la chasse aux économies engagée par le constructeur au lion. Fabrication des prototypes, « lifting » des véhicules, déclinaison en break ou coupé, essais... « C'est open bar sur les prestataires », souffle un syndicaliste.

Bientôt, quelque 200 informaticiens de PSA rejoindront ainsi les rangs de Capgemini. Avant eux, les salariés des circuits de roulage de Belchamp (Doubs) ou de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loire) avaient déjà intégré la société Segula, au grand dam des syndicats, qui pointent la différence des conventions collectives pour les salariés concernés. Le même Segula s'est également vu confier la mise au point des lignes de ferrage de PSA, un domaine jusque-là (jalousement) réservé à l'interne.

« Une vraie reconnaissance », se réjouit-on du côté de Segula. De même, PSA achète dorénavant ses boîtes automatiques à double embrayage chez le japonais Aisin. Sans oublier l'ouverture d'un centre d'ingénierie au Maroc - 1.500 salariés environ -, qui sera opéré par la société Altran. Une première hors de France. Le rôle d'un dirigeant est de bâtir le cœur de l'entreprise. De dégager le plus de ressources possibles pour y parvenir. Pour cela, il faut faire respirer l'entreprise. « Faire seul, ce n'est pas notre idée fixe », expliquait Carlos Tavares sans fard au Salon de Francfort, indiquant que cette sous-traitance était « limitée », et pratiquée « depuis longtemps par la concurrence ».

Mur d'investissement

Qu'ils soient français, asiatiques ou américains, les constructeurs n'ont pas le choix. Ils se retrouvent face un mur d'investissement, qui les oblige à redéfinir leur cœur de métier. Le moteur de demain ? Pas seulement des essences ou Diesel plus sobres et propres, mais aussi de l'électrique, de l'hybride, voire de l'hydrogène. Quant à la conduite, elle bascule dans la connectivité, en attendant l'autonomie. « Avant, on pouvait faire durer un moteur de quinze à vingt ans. Aujourd'hui, c'est fini », souffle l'un des dirigeants de Plastic Omnium. « Il faut en plus gérer la multiplication des technologies. Pour suivre le rythme, les constructeurs, qui ne veulent pas gonfler leurs effectifs, sont obligés d'aller chercher de l'aide à l'extérieur. A trop embrasser de domaines, ils risquent de s'étouffer. » [...]

[...] La crise, durant laquelle les constructeurs ont largement aminci leurs ingénieries pour réduire leurs coûts, est passée par là. Chez Renault, l'ingénierie ne compte plus que 6.000 ingénieurs en France [...] contre plus de 10.000 il y a dix ans. Chez PSA, la direction recherche et développement s'est réduite à 10.000 salariés. Ces ressources limitées conduisent à des renoncements. En 2011, Renault abandonnait son projet de concevoir et fabriquer les batteries pour voiture électrique, composant clef de la technologie. Et, en 2014, PSA mettait fin, faute de partenaire, à son projet Hybrid Air, une motorisation révolutionnaire à base d'air comprimé. [...] Les constructeurs ne détiennent que 15 % de la valeur des équipements électriques et électroniques de la voiture, 16 % des systèmes intérieurs, et ne devraient capter que 45 % des technologies moteur et boîte de vitesses d'ici à 2019, contre 58 % aujourd'hui.

A terme, ce jeu pourrait s'avérer dangereux pour les constructeurs, qui voient la valeur ajoutée partir plus ou moins largement dans les bras de ses partenaires. [...]

Rôle d'agrégateur

En réalité, les constructeurs se concentrent sur les métiers qu'ils estiment les plus stratégiques pour l'avenir et délèguent les plus périphériques. D'ailleurs, le mouvement peut aussi s'inverser. « Pour la voiture connectée, ils vont devoir réinternaliser », juge Christophe Aufrère, le responsable technologique de Faurecia. Dans la voiture connectée, les recrutements ont commencé sur la partie logicielle, tandis que les constructeurs allemands se sont mis à trois (Audi, BMW, Daimler) pour racheter le spécialiste de la cartographie Here. Côté électrique, Renault a réinternalisé en 2015 la production de son moteur, jusqu'ici dévolue à Continental [...]

1. Indiquer les principaux enseignements des théories de la firme, basées sur les coûts de transactions ou des dimensions cognitives.
2. Expliquer les stratégies de sous-traitance des constructeurs automobiles à la lumière de ces enseignements.
3. Expliquer comment les sous-traitants peuvent se trouver dans des situations de rentabilité plus élevée que les donneurs d'ordres.

OPTION B : Gestion et administration des entreprises

En vous basant sur l'article suivant de l'Usine Nouvelle, vous analyserez les gouvernances de Monsanto et de Bayer.

Vous pourrez vous appuyer sur les théories de la firme pour aborder notamment les points suivants :

- L'ORGANISATION DU POUVOIR DES ACTIONNAIRES
- LA LÉGITIMITÉ DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE

MONSANTO REJETTE L'OFFRE DE BAYER ET ESPERE FAIRE GRIMPER LES ENCHERES

ENTREPRISES , BAYER - PUBLIÉ LE 19/07/2016 À 17H12

Le géant américain a rejeté l'offre améliorée de Bayer la jugeant insuffisante... mais Monsanto a indiqué rester ouvert à la poursuite des discussions avec le groupe allemand ou avec d'autres acquéreurs potentiels.

Monsanto, le géant américain des semences, a rejeté mardi l'offre d'achat améliorée présentée la semaine dernière par Bayer tout en se disant prêt à poursuivre des discussions avec le groupe allemand comme avec d'autres acquéreurs potentiels.

Le conseil d'administration de Monsanto a considéré à l'unanimité que la nouvelle offre de Bayer restait "financièrement inadéquate et insuffisante pour assurer avec certitude un accord" sur son rachat.

"Monsanto reste ouvert à la poursuite de discussions constructives avec Bayer et d'autres parties pour déterminer s'il est possible de parvenir à une transaction que le conseil d'administration considérerait dans le meilleur intérêt pour les actionnaires de Monsanto", a ajouté le groupe dans un communiqué.

Bayer a annoncé le 14 juillet avoir relevé son offre d'achat sur Monsanto à 125 dollars par action, soit trois dollars de plus qu'auparavant, pour la porter à 64 milliards de dollars (58 milliards d'euros) -- un montant record pour une offre en numéraire. L'allemand s'est en outre engagé à verser à sa cible une indemnité de 1,5 milliard de dollars si le projet devait échouer pour des raisons de concurrence.

L'action Monsanto reculait de 1,5% à 104,80 dollars en avant-Bourse à Wall Street après la publication du communiqué. Bayer de son côté perdait 1,09% à la Bourse de Francfort à 91,89 euros à 12h50 GMT, après un point bas à 91,32.

Un secteur en pleine consolidation

Bayer a indiqué qu'il examinerait avec attention la réponse de Monsanto.

L'accès aux informations confidentielles de Monsanto est devenu un point clé des discussions entre le groupe américain et Bayer depuis la première offre de ce dernier en mai

La semaine dernière, le groupe allemand a affirmé avoir répondu à la totalité des questions posées par Monsanto sur le financement et les enjeux réglementaires de son projet, ajoutant être prêt à prendre des engagements envers les autorités concernées afin de parvenir à un accord.

Reuters a rapporté lundi que Monsanto allait exiger de Bayer qu'il relève de nouveau son offre avant d'accepter de se vendre.

L'industrie de l'agrochimie dans son ensemble, longtemps dominée par six mastodontes, pâtit de la baisse des prix agricoles et de la crise qui amène les exploitants à réduire leurs dépenses en semences et autres produits.

Ce contexte explique le mouvement de consolidation que connaît le secteur depuis plusieurs mois. Le suisse Syngenta, après avoir résisté l'an dernier à une tentative d'OPA de Monsanto, a accepté en février d'être racheté par le chinois ChemChina pour 43 milliards de dollars, quelques mois après l'annonce d'une méga-fusion de 130 milliards de dollars entre les chimistes américains Dow Chemical et DuPont.

Le projet contesté par certains actionnaires

En Bourse, à la clôture de lundi, Monsanto affichait une hausse de 5,3% depuis le relèvement de l'offre de Bayer jeudi alors que le cours de l'allemand accusait un repli d'environ 1%.

L'appétit de Bayer est contesté par certains de ses actionnaires comme la société de gestion Henderson Global Investors qui a réclamé un vote en assemblée générale sur le projet d'acquisition de Monsanto.

Pour Asim Rahman, le gérant de Henderson pour les actions européennes, une opération de cette ampleur constituerait un risque pour la solidité à long terme du groupe allemand.

Avec une participation de 0,7%, Henderson compte parmi les 20 principaux actionnaires de Bayer.

OPTION C : Analyse économique

L'Europe est-elle condamnée à une croissance faible ?